

Conseil municipal du vendredi 10 septembre 2021.

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 10 septembre 2021 à 20 heures dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Maire Jacky BONIN.
Absente excusée : Nathalie BERT.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente, le conseil municipal a étudié les points suivants :

RENOUVELLEMENT CONTRAT D'ENTRETIEN.

Le maire informe le conseil municipal que le contrat de maintenance et assistance concernant le défibrillateur situé à proximité de la mairie est échu depuis le 23 avril 2021 et qu'il convient de le renouveler pour une période de trois années.

Après étude, le conseil municipal décide de renouveler ce contrat auprès de SCHILLER France SAS pour une durée de 3 ans et un montant annuel de 118,80 euros TTC et autorise le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

VALIDATION ECHEANCIER SYDESL.

Le maire rappelle au conseil municipal que suite aux travaux d'enfouissement des réseaux télécommunications « PECB Les Chênes Cornus », un étalement de la contribution communale a été sollicité auprès du SYDESL. Le montant des dépenses est de 29.836,53 euros avec une participation de 14.750 euros de la part du fonds de mutualisation.

Le SYDESL propose un étalement sur 5 ans de la contribution communale de 15.088,53 euros soit : 3017,31€ en 2021, 2022, 2023, 2024 et 3.017,29 € en 2025. Le conseil municipal adopte cette proposition en autorisant le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des conditions financières établies par la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE, décide de renouveler une ouverture de crédit sous forme de ligne de trésorerie interactive pour un montant de 100.000 euros au taux de €str+ une marge de 0.90 % et autorise le maire à signer le document correspondant